

fiscalité Jeudi 03 octobre 2013

## «Le Luxembourg est un allié de la Suisse»

Par Propos recueillis par Ram Etwareea et Stephan Israel(Tages-Anzeiger) Luxembourg

Le ministre luxembourgeois des Finances, Luc Frieden, veut que les mêmes règles soient appliquées à tous. Il estime que l'échange automatique d'informations n'entrera pas en vigueur en 2015 à l'échelle globale

Après avoir résisté pendant longtemps, le Luxembourg vient d'accepter le principe de l'échange automatique d'informations. Mais cela ne signifie pas la fin du secret bancaire, affirme son ministre des Finances, Luc Frieden, rencontré cette semaine à Luxembourg.

Le Temps: Qu'est-ce qui changera pour le Luxembourg en 2015, lors de l'introduction de l'échange automatique d'informations?

Luc Frieden: La protection des données et de la vie privée était et restera un élément extrêmement important. Ce qui change, c'est la transmission d'informations aux autorités fiscales. Le secret bancaire reste important, sauf dans sa dimension fiscale. Parce que le citoyen doit respecter la loi fiscale de son pays.

## - Etiez-vous surpris de la pression soudaine sur le secret bancaire?

- Non. Depuis que je fais de la politique, il y a une tendance claire dans le monde vers une disparition du secret fiscal entre les banques et les autorités fiscales. L'appel pour plus de transparence a commencé à la fin des années 90 et elle continuera. Il n'y a donc pas eu de surprise et c'est pour cela que nous nous sommes préparés activement au cours des dernières années en diversifiant la place financière.

## - Comment vous y êtes-vous pris?

- A partir du 1er janvier 2015, nous appliquerons, pour les paiements d'intérêts, c'est-à-dire dans le cadre de la directive sur la fiscalité de l'épargne, l'échange automatique d'informations. Pour les autres sources de revenus, nous insistons pour qu'il y ait un cadre général de règles avec les autres centres financiers. Il y aura là une évolution dans les années à venir. Nous sommes dans un processus évolutif et sommes aujourd'hui bien préparés. En Europe, le Luxembourg est le numéro un dans le domaine des fonds d'investissements. Nous sommes l'une des principales places financières en matière de gestion de fortune. Nous avons développé des produits qui intéressent les familles d'entrepreneurs internationaux. Dans tous ces volets, nous avons apporté l'assurance que l'honnêteté fiscale soit respectée. Donc, oui, nous nous sommes bien préparés.

## - Mais des clients sont quand même partis, non?

- Au cours des dix dernières années, avant même notre décision de nous orienter vers l'échange automatique d'informations, beaucoup de petits épargnants sont retournés pour la plupart dans leur pays d'origine. Ils sont partis par peur de représailles ou pour profiter d'une amnistie fiscale offerte par leur pays. Cela concerne avant tout les clients de trois pays voisins (France, Allemagne et Belgique). Mais nous avons acquis au cours des dernières années beaucoup de nouveaux clients

venant du monde entier, parce que notre place financière est devenue plus internationale qu'elle ne l'était par le passé.

- Le Luxembourg n'est-il pas trop dépendant de son industrie financière?
- Non. Nous sommes fiers d'être une grande place et notre ambition est de développer davantage le Luxembourg comme centre d'excellence en matière financière. L'Europe a besoin d'une telle place à dimension internationale. Notre place finan cière est très développée et très diversifiée: nous avons 140 banques et des milliers de fonds d'investissements. Nous sommes fiers de cette place qui a créé des milliers d'emplois, essentiels non seulement au Luxembourg mais aussi à l'Europe, et nous continuerons à la développer avec fierté.
- Vous êtes, somme toute, un rival de la place financière suisse?
- Non, pas du tout. Tant la Suisse que le Luxembourg souhaitent que les mêmes règles s'appliquent dans tous les grands centres financiers. Nous sommes opposés à des solutions qui n'introduisent l'échange automatique d'informations que dans l'Union européenne. Nous sommes donc des amis et des alliés de la Suisse quand il s'agit de veiller à ce que les mêmes règles soient appliquées par tout le monde.
- Le mois dernier, le G20 a décidé de faire de l'échange automatique d'informations la norme mondiale sous les auspices de l'OCDE. Ce qui oblige la Suisse à négocier parallèlement avec l'Union européenne et l'OCDE. N'est-ce pas mettre la pression sur la Suisse?
- Pour la Suisse, négocier simultanément avec l'OCDE et avec l'Union européenne est un processus interdépendant. L'un ne peut pas intervenir avant l'autre. On ne prépare pas le monde avec pression, mais avec conviction. On lui demande d'appliquer les mêmes règles que tout le monde.
- Le Luxembourg bloque la directive de l'épargne révisée qui étend l'échange d'informations à d'autres sources de revenus que les intérêts bancaires, prétextant que les pays tiers, dont la Suisse, devraient aussi bouger sur ce chapitre. Pensez-vous que l'échéance pour son entrée en vigueur fixée à décembre 2013 pourrait être respectée?
- A la date d'aujourd'hui [1er octobre, ndlr], j'imagine mal que l'on puisse avoir un accord en décembre. Je souhaite que l'OCDE, l'UE et le G20 avancent collectivement. Le Luxembourg veut un «level playing field» et a indiqué qu'il participerait à ce mouvement. La balle est dans le camp de ceux qui veulent étendre l'échange automatique d'informations.
- Le Luxembourg est aussi sous pression de la Commission européenne, qui a lancé une pré-enquête sur le traitement fiscal accordé aux multinationales au moment même où le G20 vient d'approuver de nouvelles règles sur la fiscalité des entreprises. Vous sentez-vous visés?
- Il n'y a pas de «tax deals» au Luxembourg et nous appliquons les lois fiscales telles que votées par le parlement. Nous souhaitons que des multinationales puissent trouver des endroits où l'environnement est favorable au développement de leurs activités. La concurrence fiscale est saine: elle augmente la compétitivité de l'Europe. Par ailleurs, les multinationales ne viennent pas chez nous uniquement pour une question fiscale, mais aussi pour l'environnement économique et politique stable et prévisible. Pour ce qui est de l'enquête, j'exige que la Commission examine les régimes fiscaux de tous les pays. Je n'accepte pas que le Luxembourg soit traité différemment des autres.
- Comment réagissez-vous au fait que de grandes multinationales qui génèrent de grands bénéfices parviennent à échapper au fisc?
- C'est un vrai débat et il devrait avoir lieu d'abord au sein de l'OCDE pour établir un régime qui conduit à ce que ces sociétés paient des impôts. Le Luxembourg n'a aucun intérêt à ce qu'elles ne

paient aucun impôt. J'ai très peur que le protectionnisme et le nationalisme ne soient le vrai objectif du débat.

- Pour en revenir aux décisions du G20 de septembre, pensez-vous que les échéances fixées à 2015 pour mettre en œuvre l'échange automatique d'informations et à 2015-2016 pour la fiscalité des entreprises sont réalistes?
- Non. Parce que tout cela demande beaucoup de travail sophistiqué et de fond. La fiscalité des entreprises ne se résume pas à une phrase ou à un slogan. Un travail fait de façon objective nécessite plus de temps.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA